Responsable section Plongée

• Bruno JARDIN (Tél.: 01 47 24 88 62)

Présentation:

- L' ASCC propose une sortie annuelle d'une semaine.
- Les sorties se déroulent depuis plusieurs années en Mer Rouge ou dans l'Océan Indien.
- La structure et le sérieux des clubs contactés nous permettent d'emmener non seulement les plongeurs confirmés, mais aussi ceux qui disposent de leur Niveau 1 ou du Padi Open Water, et qui souhaitent autant se perfectionner que profiter de la beauté des fonds marins.

Lieu et horaires :

• Indiqués par affichage.

Participation demandée :

- Etre adhérent de L'ASCC (cotisation annuelle : 12€)
- Coût de la sortie indiqué par affichage

Attention:

- Obligation de fournir un certificat médical de non contreindication à la plongée sous-marine.
- S'assurer d'avoir un passeport ou une CNI en cours de validité